

# «C'est tout sauf une libéralisation du marché suisse de l'électricité!»



FLASH PRESS-A

**GROS CONSOMMATEUR** Parmi ses sites énergivores, Nestlé Suisse cite son usine d'Orbe, qui consomme bon an mal an 60 GWh sur les 180 GWh du groupe, soit l'équivalent d'une ville de 12 000 habitants.

## INDUSTRIE

Plusieurs gros consommateurs, dont Nestlé Suisse, montent au créneau contre les hausses de tarif et le manque de concurrence.

ANNE GAUDARD

«Nous avons fait neuf appels, dont trois à l'étranger, nous avons reçu trois réponses. Celles de nos fournisseurs actuels...» Difficile dès lors pour Roland Decorvet, directeur géné-

ral de Nestlé Suisse, de parler de libéralisation du marché de l'électricité. Comme d'autres entreprises suisses consommant plus de 100 000 kWh par an, Nestlé pouvait, s'il le désirait, changer de fournisseur au 1er janvier. Pour ce faire, il devait s'annoncer avant fin octobre. Or, «c'est tout sauf une libéralisation». Ainsi, à l'instar de la firme veveysanne, plus de 99% des entreprises concernées par la première phase d'ouverture du mar-

ché n'ont pas exercé leur droit, a rappelé hier à Berne Swisselectricity, consultant qui milite pour une vraie libéralisation.

Pour Nestlé Suisse – 9 fabriques, 4 centres de recherche, 2 sièges et 12 centres de distribution pour une consommation annuelle de 180 GWh – la démarche s'est conclue par une hausse de 30%, soit 5 millions de francs sur une facture totale, en 2009, de 23,5 millions. Chaque site est ainsi resté chez son fournisseur,

dont les tarifs augmentent de 15% à 60%. En fait, poursuit Roland Decorvet, «si nous avions opté pour le changement, la hausse aurait été de 65%». Egalement présent hier à Berne, Bobst déboursa 800 000 francs de plus en 2009 pour son courant sur ses deux sites de Mex et de Prilly. «Soit 47% de hausse entre 2007 et 2009, sans aucune valeur ajoutée», a précisé Roland Jan, de la direction du groupe vaudois. Et de rappeler le monde

politique à ses responsabilités, «puisque 80% des sociétés électriques suisses sont en mains publiques». Les industriels regrettent une hausse qu'ils jugent «inexplicable», et qui tombe au pire des moments, alors que pointe la crise. C'est «de la compétitivité de la place économique suisse qu'il s'agit», ont-ils ajouté.

Ces consommateurs finaux dénoncent les dysfonctionnements du marché et désirent être plus entendus, a souligné Claude Cornaz, directeur de Swisselectricity. Et d'en appeler au Conseil fédéral. Car c'est la loi sur l'approvisionnement en électricité et son ordonnance - fruits, faut-il le rappeler, de nombreux compromis - qu'il s'agit de changer.

#### Dix mesures pour débloquer le marché

Les revendications de ces consommateurs, qui ne se con-

tentent pas des révisions déjà annoncées? Ils espèrent notamment la suppression du principe de «non-retour» au fournisseur initial, la publication uniforme d'un timbre - le prix de transport, non libéralisé -, le renforcement du régulateur, l'Elcom, ou encore la libération d'espace sur les lignes transfrontalières pour permettre aux compétiteurs étrangers d'accéder au marché suisse. En tout, «dix mesures pour débloquer le marché et limiter les prix».

Une contribution supplémentaire au chaud débat en cours, qui a déjà vu s'exprimer bon nombre d'acteurs. Et qui n'a pas lieu qu'en Suisse. Dans son dernier rapport sur le secteur en Europe, le consultant Capgemini notait ainsi que la crise «allait faire pression sur les sociétés électriques pour qu'elles baissent

leur prix». Il ajoutait que «les consommateurs se plaindraient davantage et les politiciens réagiraient en fixant limites et taxes». Pour conclure que «la relation entre les sociétés énergétiques et leurs clients allait radicalement changer».

## «Le Conseil fédéral devrait en discuter la semaine prochaine»



**Marianne Zünd,**  
porte-parole  
de l'Office  
fédéral  
de l'énergie.

Les échafaudages autour de la loi sur l'approvisionnement en électricité et de son ordonnance ne sont pas près d'être démontés. Un chantier permanent, en fait. Qui évoluera encore, au gré des «expériences», car «le changement est

énorme», explique l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Au lendemain des hausses de tarifs, et face à l'inertie évidente du marché, une rencontre a eu lieu en octobre entre les différents intervenants. Depuis, les services de Moritz Leuenberger planchent sur des

modifications à apporter au texte. «Il devrait être discuté la semaine prochaine au Conseil fédéral», précise Marianne Zünd, porte-parole de l'OFEN. Si elle se garde de prendre position face aux revendications de Swisselectricity et de

ses clients, elle relève toutefois que certaines mesures rejoignent les discussions en cours. On parle notamment de Swiss-grid, de transparence, d'organisation.

Au vu de la physionomie du marché, l'OFEN s'attendait à une certaine inertie. Mais pas de cette ampleur. Cela dit, précise encore Marianne Zünd, le cas des grandes entreprises contient un chapitre spécifique. «En 2002, lors de la première discussion sur la libéralisation du marché, beaucoup de fournisseurs ont

signé des contrats à long terme avec certains de leurs gros clients afin de les fidéliser. Or ces contrats arrivent à échéance.» Des accords qui portaient notamment sur les prix. A la hausse, que l'on pourrait qualifier de normale, est donc venu récemment s'ajouter un effet de rattrapage. Mais le sujet est inclus dans les négociations en cours: les gros clients pourraient ainsi obtenir une certaine marge de manœuvre, de négociation. A suivre donc...

A. GD